

Essai taille Guyot- Poussard- maladies du bois

Dans le cadre d'un partenariat technique entre différentes structures viticoles de Dordogne un essai est mis en place afin de comparer les effets des tailles Guyot et Guyot- Poussard sur l'apparition et le développement des maladies du bois. La parcelle où l'essai est implanté appartient à l'exploitation du Lycée Viticole de la Brie à Monbazillac. Ce document présente le dispositif expérimental mis en place cette année.

Contexte et objectifs

Les dégâts liés aux maladies du bois (ESCA, Black Dead Arm et Eutypiose) n'ont cessé d'augmenter cette dernière décennie depuis l'interdiction en 2001 de l'emploi de l'arsénite de soude, molécule hautement toxique pour l'homme et la faune sauvage.

Les viticulteurs sont inquiets pour la pérennité de leurs parcelles. En l'absence de traitements autorisés, la surveillance et la prophylaxie sont incontournables. Les soins apportés lors de l'établissement des parcelles, fumures raisonnées et taille de formation sont très importants.

Les techniques et modes de taille sont primordiaux. Il convient de limiter les grosses plaies de taille, pour réduire les portes d'entrées des champignons responsables des maladies du bois, et d'éviter de pratiquer des tailles trop rases qui vont dégrader les tissus en profondeur dans les pieds et perturber la circulation de la sève. Ces mutilations ont pour effet de « fatiguer » les pieds et de les rendre plus sensibles à l'expression des maladies du bois.

La taille Guyot-Poussard est une taille conçue pour être peu mutilante qui a été imaginée par M Poussard, viticulteur charentais, au début du XX^e Siècle... Elle correspond à une évolution de la taille de type Guyot, la plus répandue dans le bergeracois. Le principe de cette taille Poussard est de positionner systématiquement le courson en dessous de la latte et le premier œil du courson vers le dessous. Ainsi, lors de la taille d'hiver les plaies de tailles dues à l'élimination de la latte se retrouvent sur le dessus du cep et les trajets de sèves peuvent se maintenir sans obstacle sur la partie inférieure des bras.

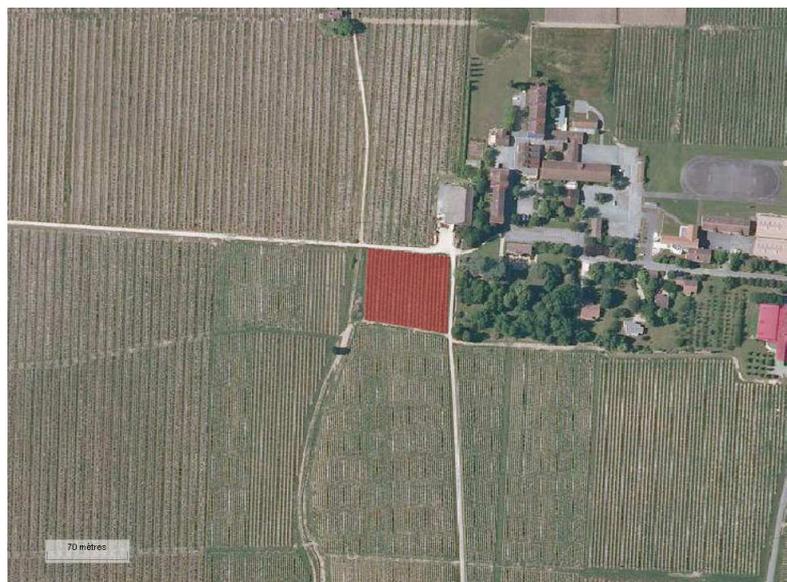
L'objectif de l'essai qui va être installé est de mettre en œuvre sur une même parcelle les tailles Guyot et Guyot- Poussard afin d'observer et de mesurer l'effet de ces différents modes de taille sur l'apparition et le développement des maladies du bois (Esca, BDA et Eutypiose).



Dispositif expérimental

Identification parcelle	
SV 14	
Localisation / Caractéristiques de la parcelle	
Département	Dordogne
Commune	Monbazillac
Exploitation	Château La Brie – LEGTA de Monbazillac
Coordonnées GPS (Lambert 93)	X: 501414.2 Y: 6415433
Année de Plantation	Juin 2011
Cépage	Sauvignon
Porte-greffe	101-14
Écartement - Densité	2 X 1,20 – 4,166 pieds/ha
Surface	50 ares
Appellation	Monbazillac
Travaux avant plantations	
Fertilisation/Amendement	1 t/ha de calcaire broyé
Précédent cultural	Vigne arrachée en Octobre 2010

Parcelle SV 14



Plan de la parcelle

Modalités:

Taille Guyot- mixte (GM): taille de l'exploitation, réalisée par les salariés de l'exploitation.

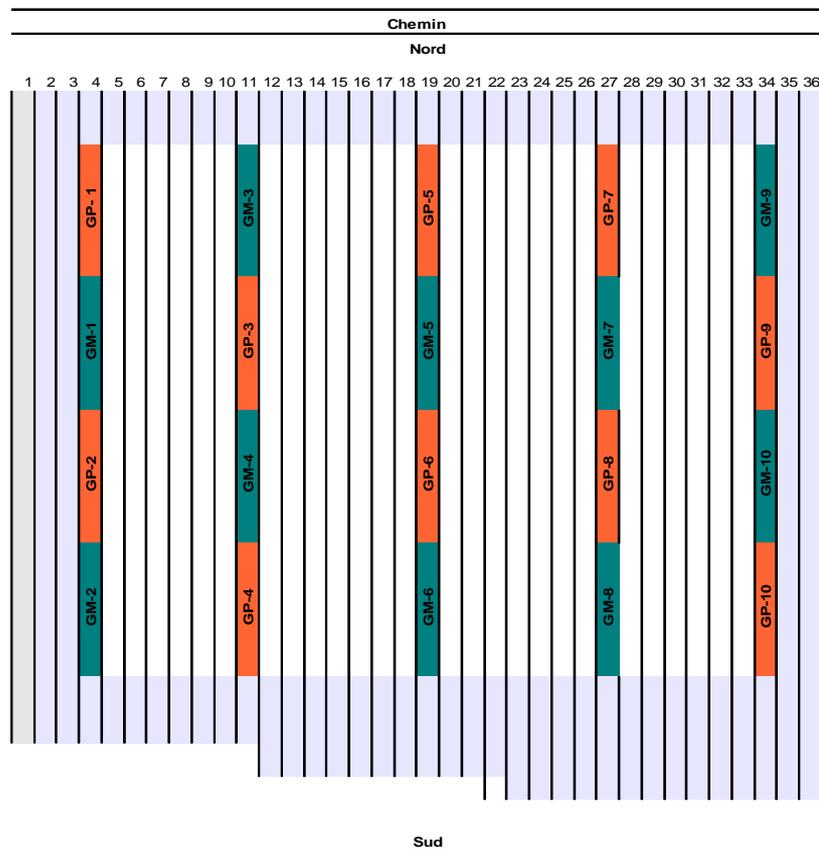
Taille Guyot- Poussard (GP): réalisée par les techniciens.

**Observations de 200
pieds par modalité.**

**Pour chaque modalité 10
placettes de 20 pieds.**

**Chaque pied sera
identifié et numéroté.**

Nord



Observations- notations prévues

Un comptage à la taille.
Un comptage au printemps (Juin).
Un comptage en été (Août).

A Chaque observation noter pour chaque pied si :

Pas de maladie (Code 0)
Symptôme partiel (1)
Symptôme apoplectique (2)
Symptôme foliaire (F)
Symptôme Eutypiose (E)
Symptôme Esca/BDA (S)
Pied chétif (C)
Pied mort (M)
Pied absent (A)
Pied remplacé non productif (R)

A la taille:

mesure longueur des bras tous les 5 ans.
si pied mort faire une coupe longitudinale pour observer le bois.

Observations agronomiques optionnelles:

Nombre de grappes par souche sur 2 pieds par placettes.
Pesée de bois de taille.
Composantes de la maturité
Analyses pétiolaires tous les 5 ans.

Noter chaque année le calendrier des travaux et des traitements

Archiver les données climatiques

Actions 2013

Mise en place du dispositif:

Tracé des placettes

Taille de formation (taille de deuxième année) :

Cette année l'objectif de la taille est de mettre en place le futur tronc des souches. Il convient de sélectionner un sarment le plus vertical et le plus régulier possible. De le tailler au dessus du fil de pliage après avoir vérifié qu'il possède 2 à 3 bourgeons bien positionnés sous le fil. La photo ci-contre montre en rouge les « coups de sécateurs » à donner. Le pied compte 3 sarments verticaux :

- Eliminer 2 sarments à la base, en veillant à laisser un chicot de un à deux centimètres en fonction du diamètre du sarment.
- Sectionner le sarment conservé au dessus du fil de pliage.

Il est important de laisser des chicots de longueur suffisante afin que le dessèchement des tissus se fasse dans le chicot laissé et non dans le sarment conservé.

Date de taille: 05 mars 2013.

Ebourgeonnage:

Les chicots laissés vont probablement engendrer le départ de gourmands qu'il faudra supprimer. Une taille en vert pourrait être nécessaire en cours de végétation afin de conserver les pousses bien positionnées pour former le futur courson la future baguette du pied.



Contacts:

Chambre d'Agriculture 24: Laurent COLOMBIER et François BALLOUHEY 05 53 63 56 50

AgroBio Périgord: Audrey CARRARETTO et Eric Maille 05.53.57.62.24

Partenaires techniques :

